



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	Lundis 16 février & 2 mars
Déchets résiduels (moka)	Lundis 16 février & 2 mars
Déchets organiques (vert)	Lundis 9, 16, 23 février

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 2, 30 mars	Lundi 16 février

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »

Pour tout connaître sur les collectes des déchets (et notamment les dates), téléchargez gratuitement l'application « RECYCLE ».

RECYPARC : horaire d'hiver du 15 septembre au 14 juin

- Mardi au samedi de 09h00 à 17h00
- FERMÉ les dimanches, lundis et jours fériés



Tenir son chien en laisse pour des promenades sereines

L'Administration communale souhaite rappeler à tous les propriétaires de chiens et aux amateurs de promenades que **la tenue des chiens en laisse est une règle impérative**, conformément au Règlement Général de Police de notre région. Cette règle vise à assurer la sécurité de tous les usagers de cet espace public, ainsi que le bien-être de nos amis à quatre pattes. Il est important de noter que même les chiens généralement bienveillants peuvent présenter un danger pour les usagers plus vulnérables. Les chiens en laisse sont plus faciles à contrôler, ce qui réduit le risque d'incidents désagréables et de conflits entre propriétaires de chiens et autres promeneurs. De plus, dans des environnements naturels tels que le long du canal, leur présence peut perturber la reproduction et la nidification de la faune, qui sont cruciales pour maintenir l'équilibre de notre écosystème local.

L'Administration souhaite également rappeler à tous les propriétaires de chiens qu'il est de leur responsabilité **de ramasser les excréments de leur animal** lorsqu'ils se promènent sur l'espace public. Ne pas ramasser les déjections de son chien est considéré comme un acte d'incivilité passible d'une amende. Nous encourageons donc vivement toutes les personnes promenant leur chien en public à se munir d'au moins deux sacs de ramassage, ou d'un dispositif équivalent, pour assurer la propreté des lieux après le passage de leur fidèle compagnon à quatre pattes.

En respectant ces règles simples, nous pouvons tous contribuer à rendre nos promenades le long du canal plus agréables et sécurisées pour tous, tout en préservant la beauté de notre environnement.



Entretien des voiries : la Commune de Seneffe en action

Suite à l'offensive hivernale de ces derniers jours, nos voiries ont subi d'importants dégâts. L'alternance du gel, du dégel et de la neige, ainsi que le passage de nombreux poids lourds en transit, ont fragilisé les chaussées. La Commune est passée à l'action la semaine passée. La campagne de rebouchage des trous s'opérera, plusieurs jours durant, sur l'ensemble du territoire communal, sur base d'un diagnostic complet et détaillé des voiries communales afin de cibler les priorités et optimiser l'intervention des équipes. La durée de la campagne dépendra des conditions météorologiques. Les automobilistes sont invités à la plus grande prudence. Un problème de voirie ? Signalez-le facilement via l'outil CIVIS, accessible sur seneffe.guichet-citoyen.be



Ateliers jeux théâtraux à Seneffe : Rejoignez l'ASBL Cœur en Scène

Envie de vous initier aux jeux théâtraux ? Que vous soyez ado ou adulte, profitez de 5 soirées pour gagner en confiance, oser prendre la parole, rire et vous amuser dans une ambiance détendue et conviviale. Où ? A la Maison de jeunes « Le Câble » - Rue Rouge Croix, 4 à Seneffe. Quand ? Les soirées auront lieu les 25 février, 4 mars, 11 mars, 18 mars et 25 mars de 20h00 à 21h30. Pour vous inscrire ou obtenir plus d'infos, vous êtes invités à contacter Cœur en Scène asbl par téléphone au 0497/10.60.01 ou par courriel à l'adresse coeurencsenech@gmail.com. Cœur en Scène asbl - PAF : 60€ pour 5 séances - BE60 0689 4455 1570 - Animatrice: Lysiane Cornil.



Conseil Communal

Ordre du jour de la séance du 9 février 2026 à 20h00 à l'Espace culturel de la Samme (Place Penne d'Agenais).

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12 janvier 2026
2. Prise de connaissance de l'arrêté du 18 décembre 2025 du Ministre des Pouvoirs Locaux relatif à onze règlements taxes
3. Prise de connaissance de l'arrêté du 18 décembre 2025 du Ministre des Pouvoirs Locaux relatif à la taxe force motrice
4. Prise de connaissance du courrier exécutoire par expiration du délai de Tutelle depuis le 23 décembre 2025 relatif à dix-sept redevances
5. Prise de connaissance des comptes et bilan 2024 de l'ASBL Bibliothèque libre de Seneffe
6. Prise de connaissance des comptes et bilan 2024 de l'ASBL Agence Immobilière Sociale (AIS) Logicentre
7. Réformation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saints-Cyr-et-Julitte à Seneffe
8. Dépense urgente et impérieuse par le Collège communal dans le cadre des travaux d'assainissement des bâtiments Rue Général Leman 1-3, Rue Lintermans 15-17 et 19 à Seneffe
9. Suppression du chemin n°36 Rue du Pont de Binche à Seneffe dans le cadre de la demande de permis unique introduite par le SPW Direction des Voies Hydrauliques de Charleroi (PUN/25/254)
10. Approbation du rapport d'avancement final Energie 2025
11. Renouvellement de la lettre de mission de la Directrice définitive de l'école communale de Seneffe et de son implantation de Petit-Roeulx-lez-Nivelles



Toute l'info sur www.seneffe.be

Agenda



Ateliers informatiques pour les adultes

Le vendredi 6 février - 16h à 18h - Bibliothèque de Seneffe

Les réseaux sociaux et leurs dépendances . Ateliers gratuits !

Renseignements et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

"Green Total" (Théâtre projectif)

Le vendredi 6 février - 20h00 - Espace culturel de la Samme

Cinq récits explorent les grands enjeux de notre futur.

Infos et réservations : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be

Entrée : 10€ - À partir de 14 ans.

Marche ADEPS du Royal Snef Yachting

Le dimanche 8 février - 8h > 18h - Snef Yachting (Rue de la

Marlette, 19 à Seneffe). Parcours : 5 kms, 5kms PMR et poussettes, 10, 15 et 20 kms.

Déjeuner OXFAM

Le dimanche 8 février - 8h30 - Salle de l'école Libre (réfectoire côté

Miroir). Organisé par la catéchèse de Seneffe au profit de

La Saint Vincent de Paul - Prix : 9€/adulte - 7€/enfant - Réservations

par email : kristel.mestdagh@gmail.com

Thé dansant

Le jeudi 12 février - 14h à 18h - Espace Culturel de la Samme

Animé par Cédric Music, entrée 5€ (un café et une pâtisserie offerts)

Réservation obligatoire au 064/52.17.30 ou fetes-jumelage@seneffe.be

Ateliers informatiques pour les adultes

Le vendredi 13 février - 16h à 18h - Bibliothèque de Seneffe

"Papote numérique" Échanger, poser des questions et partager ses

astuce. Ateliers gratuits !

Renseignements et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

Le Repair café vous donne rendez-vous !

Le dimanche 15 février - 10h > 13h - Salle "La Rotonde" (8 rue du

Canal). Un seul objet à la fois par personne et par atelier. Réparations

gratuites. Inscriptions de 09h30 à 12h30 sur place. Plus d'infos :

064/52.17.13 - 064/52.17.32 - repairseneffe@gmail.com.

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier

(Place Penne d'Agenais 13 à Seneffe)

Cours de langue espagnole (débutant) le 9 février de 10h à 12h (3€)

Sortie Cinéma "L'attachement" le 10 février de 12h30 à 17h (2€)

Gym douce le 12 février de 11h à 12h (4€)

Thé dansant le 12 février de 14h à 16h30 (5€)

Plus d'infos : 0479/93.23.37 - 0476/96.77.14 (Inscriptions souhaitées)



Petit pas pour le climat

Un geste tout simple pour économiser de l'énergie ? Pensez à dégivrer votre surgélateur !

Une couche de givre trop épaisse peut augmenter la consommation d'électricité de près d'un tiers. Et pendant que vous y êtes, jetez un œil au réglage de votre frigo : inutile de le pousser à fond. Une température de 4°C pour le réfrigérateur (molette rotative sur 3) et -18°C pour le surgélateur suffit largement à conserver vos aliments en toute sécurité, sans faire exploser votre facture.

En résumé : moins de givre, plus d'économies... et pas besoin de sortir les moufles pour aller chercher un yaourt.

Retransmission pour le public sur la plateforme en ligne www.deliberations.be/seneffe



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »